



Ouverture d'un dossier candidature

Lors d'une ouverture de dossier sur <http://candidature.csmb.qc.ca>, voici les documents que vous devez nous transmettre par courriel au cvsoutien@csmb.qc.ca ou par télécopieur au (514) 855-4741, afin que nous puissions évaluer votre candidature. Toute candidature non évaluée sera conservée **un mois. Par la suite, si vous n'avez toujours pas fourni les documents manquants votre demande d'emploi sera refusée et votre dossier de candidature sera fermé.**

Documents obligatoires

- Curriculum vitae
- Relevés de notes officiels et diplômes
- Ou
- Équivalence des études effectuées hors-Québec
<http://www.immigrationquebec.gouv.qc.ca/fr/emploi/evaluation-comparative/index.htm>
- Carte de compétence ou permis, pour le personnel ouvrier

Votre candidature sera conservée pour une période de douze mois.



Ouverture d'un dossier d'employé

Lorsqu'une **date de début de travail** sera connue, vous devrez procéder à l'ouverture de votre dossier de paie en vous présentant au siège social de la commission scolaire du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h à 16h.

1100, boulevard de la Côte-Vertu
Accueil du Service des ressources humaines
Saint-Laurent (Québec) H4L 4V1

Prévoir de 30 à 45 minutes, afin de compléter sur place :

- la fiche d'identification de l'employé(e);
- le bilan de santé;
- la déclaration relative aux antécédents judiciaires.

À apporter obligatoirement

Vous devez apporter l'original et la photocopie de tous les documents suivants et ce, même si vous en avez déjà transmis une partie lors de l'ouverture de votre dossier candidature.

- Certificat de naissance
 - Preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente si vous êtes né(e) à l'extérieur du Canada
 - Carte d'assurance sociale
 - Spécimen de chèque (pour dépôt salarial)
 - Preuve de réussite d'un test de français CEFranc ou SEL, à défaut, être prêt à vous soumettre à un test de français écrit et un test de Word s'il y a lieu, préparés par la Commission scolaire
 - Relevés de notes officiels et diplômes
- OU
- Équivalence des études effectuées hors-Québec
(<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/emploi/evaluation-comparative/index.html>)
 - Attestations d'expérience pertinentes spécifiant le nom de l'employeur, la fonction exercée, les dates de début et de fin, le nombre d'heures par semaine ou heures totales, le travail à temps plein ou à temps partiel (pourcentage)
 - Carte de secourisme (personnel de service de garde)
 - Carte de compétence ou permis (personnel de soutien ouvrier)